ENGAGEMENT DU PARENT 2023-2024

Afin de faciliter et de maximiser l'entrainement et le développement gymnique de son enfant, le parent doit prendre connaissance et respecter les règles suivantes en s'engageant à:

- S'assurer de la ponctualité de son enfant lors des entrainements, des compétitions et des démonstrations;
- Ne pas intervenir pendant l'entrainement et dans le champ des connaissances et des responsabilités réservées à l'entraineur;
- Apporter son soutien à l'entraineur face aux buts et aux objectifs convenus ensemble au début de l'année gymnique à l'égard du développement de son enfant;
- Reconnaitre qu'une évaluation critique des efforts accomplis constitue un élément essentiel du travail de l'entraineur;
- Rester à jour de l'évolution et des événements auxquels son enfant doit participer;
- Accepter que la poursuite de l'excellence exige beaucoup de travail, d'autodiscipline, d'esprit sportif et d'entraide parmi tous les membres de Virtuose Centre Acrobatique, y compris les parents d'athlètes et qu'elle exige aussi un dévouement et un engagement de tous les instants.

Espaces communs

- Reconnaitre que sa présence à la mezzanine du gymnase est un privilège;
- Garder l'espace mezzanine propre, et y poursuivre des activités discrètes afin de conserver la quiétude des lieux dans le but de ne pas distraire les gymnastes à l'entrainement;
- Le parent doit demeurer dans l'espace désigné en tout temps;
- L'accès au gymnase est interdit;
- L'accès à la salle de musculation est interdit.

Bâtiment

- Suivre les directives de déplacement du bâtiment;
- Retirer ses chaussures ou bottes en bas des escaliers à l'hiver ou lors de pluie;
- L'administration est disponible sur rendez-vous seulement, écrire un courriel à la direction au direction@virtuosecentreacrobatique.ca.

Éthique et intégrité

- Dialoguer avec les autres membres du club de gymnastique de manière courtoise et respectueuse;
- Encourager son enfant à respecter son entraîneur et les décisions de celui-ci, ses coéquipiers ou toute autre personne et ce en tout temps;
- Reconnaître la nécessité de s'abstenir de remettre en cause le jugement des officiels (juges) lors des compétitions afin de ne pas saper leur autorité;
- Éviter tout commentaire irréfléchi à l'endroit d'un entraineur, susceptible de diminuer la capacité de ce dernier de jouer adéquatement son rôle auprès des athlètes;
- Communiquer avec les entraineurs par courriel pour toute information, problème ou pour demander un rendez-vous;
- Adopter un comportement exemplaire ainsi qu'un langage approprié en tout temps envers tous les intervenants (entraineurs, gymnastes, parents, juges, organisateurs, etc.), lors des entrainements, des compétitions et des démonstrations et s'assurer de représenter fièrement Virtuose Centre Acrobatique;
- Prendre connaissance de la politique en matière de protection de l'intégrité.

SIGNATURE DU PARENT : _____

NOM DE L'ATHLÈTE : _____